



NEUVIÈME RÉUNION DES PARTIES À L'ACCOBAMS

CROWNE PLAZA LIMASSOL BY IHG

LIMASSOL, CHYPRE

18 - 21 novembre 2025

LIEU DE RÉUNION



Crowne Plaza Limassol by IHG

2 Promachon Eleftherias,

4103 Limassol, Chypre

Tel: +357 25 85 15 15

info@cplimassol.com

<https://limassol.crowneplaza.com/>

INTERPRÉTATION

L'interprétation simultanée sera disponible pour la Réunion dans les langues suivantes : français & anglais.

DOCUMENTS

Tous les documents de la réunion seront régulièrement mis en ligne et téléchargeables sur la page web dédiée à la MOP9 de l'ACCOBAMS : www.accobams.org

AUTRES INFORMATIONS

- Les sessions plénières se tiendront dans la suite "Ballroom Suite A & B" au rez-de-chaussée.
- Un bureau d'inscription sera situé à côté de la réception.
- Des panneaux indiqueront l'emplacement du bureau d'inscription et des salles de réunion.
- Un accès WIFI gratuit est disponible partout dans l'hôtel.
- Chypre offre gracieusement un déjeuner buffet à tous les participants entre le 18 et le 21 novembre.
- Le gouvernement chypriote aura l'amabilité d'organiser un dîner de gala le mardi 18 novembre au soir. Le code vestimentaire pour le dîner de gala est « business casual ». De plus amples informations seront fournies en temps voulu.
- Une visite culturelle sera organisée le vendredi 21 novembre (après la session plénière du matin), et de plus amples informations seront communiquées en temps utile.



DEPARTMENT OF FISHERIES
AND MARINE RESEARCH (DFMR)



ENREGISTREMENT DES DÉLÉGUÉS

Les délégués sont cordialement invités à s'inscrire dès leur arrivée sur le lieu de la Réunion. Le bureau d'inscription est situé à côté de la réception, et sera disponible comme suit :

Lundi 17 novembre :	16h00 - 18h00 (enregistrement)
Mardi 18 novembre :	8h00 - 9h00 (enregistrement)

Si vous avez besoin d'aide pendant votre séjour, veuillez contacter le Secrétariat de l'ACCOBAMS.

BADGES

Les badges seront remis aux délégués lors de leur inscription. Pour des raisons de sécurité, tous les participants sont priés de porter leur badge à tout moment pendant les sessions de la MOP9 et pendant les événements et activités organisés qui auront lieu en dehors du lieu principal.

HÉBERGEMENT À LIMASSOL (CHYPRE)

Les informations ci-après concernent les participants **QUI NE SONT PAS** financièrement pris en charge par l'ACCOBAMS.

L'hébergement doit être organisé par les participants eux-mêmes.

RÉSERVATIONS DES CHAMBRES

Un lot de 20 chambres avec un tarif préférentiel est disponible au Crowne Plaza Limassol by IHG jusqu'au 19 septembre 2025, comme suit :

Room Types & Rates:

- Chambre standard avec vue sur la ville (simple ou double) : 180 € par nuit
- Chambre Premium Vue Mer avec balcon (simple ou double) : 220 € par nuit

Conditions de réservation pour les voyageurs individuels (non couverts par l'ACCOBAMS) :

- Les voyageurs doivent faire leurs propres réservations et les garantir au moyen d'une carte de crédit en cours de validité
- Les demandes de réservation doivent être envoyées par mail à reservations@cplimassol.com avec le **code de référence : ACCOBAMS MOP9**
- Un acompte non remboursable correspondant à une nuitée sera facturé au moment de la réservation.
- Les tarifs sont valables pour un séjour minimum de trois nuits.
- Des chambres supplémentaires par rapport au nombre initial alloué peuvent être disponibles sur demande, sous réserve de disponibilité.

La période de novembre est très demandée en termes d'hébergement. Il est donc recommandé de réserver un logement bien à l'avance.

Plusieurs hôtels sont disponibles dans la zone touristique de Limassol, dont certains sont accessibles à pied depuis le lieu de la réunion.

TRANSPORTS VERS/À CHYPRE

La République de Chypre compte deux aéroports :

- **L'aéroport international de Larnaca** est le principal aéroport international de Chypre et le plus grand des deux aéroports commerciaux de la région
- **L'aéroport international de Paphos** est situé sur la côte sud-ouest de l'île et est l'un des aéroports les plus fréquentés du Moyen-Orient.

Une fois à Chypre, les principales options de déplacement sont la voiture/taxi ou le bus. Chypre n'a pas de train/métro ou de système de transport souterrain. Il est conseillé aux visiteurs de toujours confirmer les itinéraires et les prix auprès de la compagnie concernée avant de voyager, car ils sont susceptibles d'être modifiés.

DE L'AÉROPORT DE LARNACA À LIMASSOL - LIEU DE RÉUNION de LA MOP9 DE L'ACCOBAMS MOP9

1. En Taxi:

Un taxi de l'aéroport international de Larnaca (LCA) à Limassol coûte environ 70 à 80 euros. Ce prix est fixe et s'applique quelle que soit l'heure de la journée, le week-end ou les jours fériés. Vous pouvez également réserver des taxis de 6 places qui coûtent environ 120 €. Vous pouvez trouver un taxi à l'aéroport (toujours disponible à l'extérieur des halls d'arrivée) ou le réserver à l'avance.

Il est également possible de partager un taxi interurbain par l'intermédiaire de la société Travel and Express (<https://travelexpress.com.cy/>). Pour plus d'informations : taxi@travelexpress.com.cy , Tel: +357 77 77 74 74.

2. Avec la navette de l'aéroport de Larnaca

Il existe un service de navette aéroportuaire, **Limassol Airport Express**, qui relie l'aéroport international de Larnaca à Limassol. Le billet aller simple coûte 10 € par personne. Plus d'informations sur les horaires sont disponibles ici : <https://limassolairportexpress.eu/>

L'arrêt de bus à Limassol se trouve en face des hôtels St. Raphael, Grand Resort, Kanika Elias Beach (à environ 14 km du site ACCOBAMS MOP9). De là, vous pouvez prendre le bus EMEL Limassol n°30 (direction MY MALL) à partir de l'arrêt Paradromos Amathountos - Elias Hotel. Descendez du bus à l'arrêt Promachon Eleutherias- KEAN 1. Le ticket de bus (2€) peut être acheté directement auprès du chauffeur du bus. Le lieu de réunion de l'ACCOBAMS MOP9 se trouve à 400 m (5 minutes de marche) de l'arrêt de bus KEAN.



DE L'AÉROPORT DE PAPHOS À LIMASSOL - LIEU DE RÉUNION de LA MOP9 DE L'ACCOBAMS MOP9

1. En Taxi:

Un taxi de l'aéroport international de Paphos (PFO) à Limassol coûte environ 70 à 80 euros. Ce prix est fixe et s'applique quelle que soit l'heure de la journée, le week-end ou les jours fériés. Vous pouvez également réserver des taxis de 6 places qui coûtent environ 120 €. Vous pouvez trouver un taxi à l'aéroport (toujours disponible à l'extérieur des halls d'arrivée) ou le réserver à l'avance.

Il est également possible de partager un taxi interurbain par l'intermédiaire de la société Travel and Express (<https://travelexpress.com.cy/>). Pour plus d'informations : taxi@travelexpress.com.cy , Tel: +357 77 77 74 74.

2. Avec la navette de l'aéroport de Paphos

Prenez le Limassol Airport Express de l'aéroport international de Paphos à Limassol.

L'arrêt à Limassol est la **gare routière Agios Georgios Havouzas**.

De là, il est préférable de prendre un taxi jusqu'au lieu de réunion de la MOP9 de l'ACCOBAMS pour un coût estimé à 15 € pendant la journée et environ 20 € pendant la nuit.

TAXIS DE LA VILLE DE LIMASSOL

Plusieurs compagnies de taxis sont présentes dans la ville de Limassol. Les taxis peuvent être réservés par téléphone ou loués directement dans la rue. Ils sont équipés de taximètres, dont l'utilisation est obligatoire.

La facturation commence lorsque le passager monte dans le taxi et est basée sur le barème suivant :

	Tarif 1 06:01 – 20:30	Tarif 2 20:31 – 06:00
Prise en charge	€3,40	€5,40
Tarif par km	€0,95	€1,10

Remarque : une majoration de 20 % est appliquée pour le transport de 5 passagers.

BUS DE LA VILLE DE LIMASSOL

Pour se déplacer à l'intérieur de Limassol, EMEL Limassol Buses propose plusieurs itinéraires. Des tickets à trajet unique (2 € entre 04h00 et 21h00, 3 € entre 21h00 et 04h00) peuvent être achetés auprès du chauffeur dans le bus pour se rendre à n'importe quelle destination. Une carte journalière peut également être délivrée dans le bus, permettant un nombre illimité de voyages dans la journée pour 6,00 €.

L'opérateur de bus local indique que les itinéraires sont fréquents (intervalles de 5 à 10 minutes).

Les détails concernant les itinéraires spécifiques et de plus amples informations peuvent être trouvés ici : <https://limassolbuses.com/>

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR CHYPRE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE CHYPRE

Située à l'extrémité nord-est du bassin méditerranéen, Chypre est la troisième plus grande île de la région, avec une superficie de 9 251 km². En 2023, la population de la République de Chypre s'élevait à 920 701 habitants. Sur ce total, 737 196 étaient des Chypriotes grecs et 183 505 d'autres résidents. Nicosie est la capitale de l'île et la ville la plus peuplée, tandis que Limassol, la deuxième plus grande zone urbaine de Chypre et une ville côtière dynamique, est située sur la côte sud. Chypre est devenue membre à part entière de l'Union européenne en 2004.

ACCÈS À CHYPRE

Les points d'entrée légaux sur le territoire de la République de Chypre sont les aéroports internationaux de Larnaca ou Larnaca (LCA) et de Pafos ou Paphos (PFO), qui sont situés dans la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre. L'entrée sur le territoire de la République de Chypre par tout autre port ou aéroport de la zone de Chypre dans laquelle le gouvernement de la République n'exerce pas de contrôle effectif est illégale.

FUSEAU HORAIRE

Heure de l'Europe de l'Est (EET) : GMT +2 heures

MÉTÉO

En novembre, la température moyenne à Limassol est agréable, avec des maximas diurnes autour de 22°C et des minima nocturnes autour de 16°C. Le temps est généralement doux et ensoleillé, avec quelques risques de précipitations. Il est encore possible de déjeuner en plein air, de prendre des bains de soleil et de se baigner, ainsi que de pratiquer la plupart des sports de plein air. En novembre, la mer Méditerranée reste agréablement chaude et propice à la baignade, avec une température de l'eau comprise entre 20 et 24°C.

Pour en savoir plus : <https://www.visitcyprus.com/useful-info/climate-weather/>.

CONTRÔLE DES PASSEPORTS ET VISAS

Tous les voyageurs doivent être munis d'un passeport en cours de validité pour un séjour d'une durée maximale de 90 jours, à l'exception des titulaires d'un laissez-passer délivré par les Nations unies :

- Laissez-passer délivré par les Nations unies.
- Document délivré aux apatrides et aux réfugiés reconnus.

En outre, les citoyens des pays de l'Union européenne (UE), ainsi que de la Suisse, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège peuvent entrer à Chypre avec leur carte d'identité nationale, à condition qu'il y ait une photographie.

Les ressortissants de certains pays, tels que spécifiés à l'adresse <https://www.gov.cy/en/information/visas/> par le Ministère des Affaires étrangères, devront obtenir un visa avant leur arrivée. De plus amples informations sur l'entrée à Chypre sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.visitcyprus.com/useful-info/entry-requirements/>.

ASSURANCE

Bien qu'elle ne soit pas légalement obligatoire pour tous les visiteurs, l'assurance voyage est fortement recommandée pour Chypre. Il est conseillé aux participants de souscrire une assurance privée contre les pertes, accidents ou dommages éventuels survenant pendant leur séjour. Le gouvernement de la République de Chypre ne peut être tenu pour responsable.

À Chypre, la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) donne accès aux soins de santé médicalement nécessaires, fournis par l'État, pendant un séjour temporaire à Chypre, comme dans les autres pays de l'UE.

Pour plus d'informations sur la carte européenne d'assurance maladie : https://europa.eu/youreurope/citizens/health/unplanned-healthcare/ehic/index_en.htm.

APPAREILS ELECTRIQUES

Chypre fonctionne avec une tension d'alimentation de 230V et 50Hz. Le système de prise de type G (rectangulaire à trois broches) est utilisé, comme au Royaume-Uni. Des adaptateurs de voyage peuvent être utilisés et sont faciles à trouver.



LANGUE OFFICIELLE

Les langues officielles de l'île sont le grec et le turc, cependant l'anglais est largement parlé. Le français, l'allemand et le russe sont également parlés dans l'industrie du tourisme.

DEVISE & CARTES DE CREDIT

La monnaie officielle de Chypre est l'euro (€). Des informations sur les taux de change sont disponibles ici : <https://www.centralbank.cy/>.

Les principales cartes de crédit sont largement acceptées à Chypre, en particulier dans les grandes villes et les zones touristiques. Les cartes Visa et MasterCard sont les plus acceptées, tandis que les cartes American Express et Maestro le sont moins souvent. Les visiteurs en possession de l'une des cartes de crédit internationales susmentionnées peuvent s'adresser à la banque appropriée pour retirer de l'argent.

Veuillez noter que l'utilisation d'une carte de crédit à l'étranger entraîne souvent des frais. Certaines cartes destinées aux voyageurs ne comportent pas de frais pour les achats à l'étranger, et d'autres réduisent les frais par rapport à la moyenne de 3 % appliquée par la plupart des cartes de crédit. Pour les cartes de crédit perdues, contactez JCC Payment Systems Ltd. (<https://www.jccsmart.com/>), tout en contactant votre banque à Chypre ou dans le pays émetteur.

POURBOIRES

Le pourboire est laissé à la discrétion du client et est un geste apprécié par les employés de l'hôtel et de l'établissement de restauration. Les chauffeurs de taxi, les porteurs, les coiffeurs, etc. apprécient toujours un petit pourboire.

CONTACT DU SECRETARIAT

Pendant le voyage, si vous rencontrez un quelconque problème, veuillez contacter :

- Madame Camille Montiglio: +33 6 07 93 60 43 / cmontiglio@accobams.net

CONTACT LOCAL

Si vous avez besoin d'une aide quelconque ou d'informations complémentaires, veuillez contacter :

- Dr. Yianna Samuel: +357 99 37 33 08 / ysamuel@dfmr.moa.gov.cy

CONTACTS EN CAS D'URGENCE

Le numéro d'urgence à Chypre pour joindre les services médicaux, d'incendie et de police est le 112.

Ce numéro d'urgence paneuropéen, le 112, peut être appelé depuis n'importe quel téléphone (fixe ou portable, même sans carte SIM). Les appels sont gratuits. Il peut être utilisé pour toute situation mettant en jeu le pronostic vital, y compris :

- des problèmes médicaux graves (accident, personne inconsciente, blessures graves, douleur thoracique, crise d'épilepsie) ;
- tout type d'incendie (maison, voiture) ;
- les situations mettant la vie en danger (crimes).

Ce numéro doit être réservé aux cas d'urgence.